

Note d'information aux stagiaires

Dans le cadre du Plan Régional en faveur de l'égalité entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides, la Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place une charte qualitative d'accueil H+.

Cette charte garantit aux personnes en situation de handicap :

- un bon accompagnement au sein de l'organisme.
- la possibilité concrète d'accéder sans difficulté à la formation en ayant à disposition une offre de service lisible et complète.
- la prise en compte de ses besoins spécifiques.

L'ADEA, signataire de cette charte, a été labellisée et peut donc assurer l'accueil, l'accompagnement et le suivi individualisé de ce public, dans le cadre de l'ensemble des actions de formations proposées.

Trois formatrices référentes ont été nommées pour assurer cette mission :

- Corinne PACARD : corinne.pacard@adea-formation.com
- Geneviève SERCY : genevieve.sercy@adea-formation.com
- Catherine HUDRY-CURIE : catherine.hudrycurie@adea-formation.com

Votre contact administratif :

- Marianne MONNET : Assistante administrative
marianne.monnet@adea-formation.com
Tel : 04.74.32.77.38

A ce titre, un dispositif pour mieux accompagner les personnes durant la formation a été mis en place au sein de notre établissement. C'est pourquoi, dès votre entrée en formation, nous vous proposons une rencontre avec l'une des référentes H+ afin de faire le point sur votre situation et évaluer vos besoins lors d'un premier entretien.